



Versailles, le 29 janvier 2018
Nombre de pages (celle-ci incluse : 3)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crue de la Seine Département des Yvelines Point d'étape Lundi 29 janvier 2018 - 19h00

Le département est toujours en vigilance orange concernant la crue de la Seine.

Le pic de la crue est atteint ce lundi 29 janvier sur le tronçon Seine-Paris (en amont de Conflans-Sainte-Honorine). Et dans la journée de mercredi sur le tronçon Boucles de Seine (entre Conflans-Sainte-Honorine et Port-Villez).

La crue est supérieure à celle de juin 2016 sur le secteur de la Seine situé en aval de la confluence avec l'Oise. La décrue pourrait durer plusieurs jours

En raison de la poursuite de la montée des eaux, des coupures d'électricité sont susceptibles d'affecter plus de 1000 de foyers

Des difficultés de circulation au Pecq, entre Poissy et Carrières-sous-Poissy et entre Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine persisteront encore quelques jours.

De nombreux habitants ont recours à des chauffages d'appoint ou des groupes électrogènes. Afin de prévenir des intoxications au monoxyde de carbone (difficile à détecter car inodore, invisible et non irritant), ces appareils doivent être utilisés dans un lieu ventilé qu'il faut aérer régulièrement.

Le Centre Opérationnel Départemental est activé en préfecture depuis le 25 janvier 2018 et le sera tout au long de l'événement.

27 communes ont activé leur Plan Communal de Sauvegarde
ANDRESY, AUBERGENVILLE, BONNIERES-SUR-SEINE, BOUGIVAL, CARRIERES-SOUS-POISSY, CHATOU, CROISSY-SUR-SEINE, ISSOU, EPONE, LA FALAISE, LE MESNIL-LE-ROI, LE PECQ, LE PORT MARLY, LES MUREAUX, LIMAY, LOUVECIENNES, MAISONS-LAFFITTE, MANTES-LA-JOLIE, MANTES-LA-VILLE, MEDAN, MEZIERES-SUR-SEINE, MONTESSON, POISSY, ROSNY-SUR-SEINE, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SARTROUVILLE, TRIEL-SUR-SEINE.



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78

1 - Evolution du niveau de la Seine à venir :

Chatou : tronçon «Seine-Paris» (de Carrières-sur-Seine à Conflans-Saint-Honorine)

Le pic de crue est atteint dans la journée du lundi 29 janvier, avec des hauteurs d'eau comprises entre 5,45 et 5,55 mètres, soit l'équivalent du scénario ORSEC R0,6 (60 % du débit de la cote 1910). Ce niveau est similaire à celui atteint lors de la crue de juin 2016 (5,40 mètres).

Mantes la Jolie : tronçon «Boucles de Seine» (de Conflans-Saint-Honorine à Port-Villez)

Le pic de crue devrait être atteint mercredi 30 janvier (hauteur échelle estimée entre 6,6 et 6,8 mètres, soit ORSEC R0,7 (70 % du débit de la cote 1910). Ce niveau est supérieur à celui atteint lors de la crue de juin 2016 (6,34 mètres).

La différence de situation entre les deux tronçons s'explique par l'apport de l'Oise.

* Pour des raisons d'homogénéité, l'échelle de mesure de hauteur d'eau a été modifiée en 2017 en Ile-de-France. Elle est désormais graduée en hauteur relative avec un décalage de 20 m par rapport à l'ancienne échelle. Exemple : une hauteur mesurée, aujourd'hui, à 5,2 m se lisait, en 2016, 25,2 m.

2 - Conséquences possibles

- Inondations importantes y compris dans les zones rarement inondées
- Ponctuellement des routes susceptibles d'être barrées
- Coupures d'électricité plus ou moins longues
- Débordement localisés de digues

3 – Conditions de circulation

Des conditions de circulation difficiles sont à prévoir dans les secteurs du Mesnil et du Pecq, d'Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine et enfin de Poissy et Carrières-sous-Poissy :

- Accès au pont du Pecq fermé depuis la RN 13 vers le Vésinet - Mesnil Le Roi. La rampe du pont Georges Pompidou est bloquée côté sud sur la RD 159. Itinéraire alternatif par la RN 13, RD 284 et RD 190 Saint-Germain en Laye. Sens Le Vésinet vers Saint Germain possible par la RD 159 et déviation locale.

- Accès au pont de fin d'Oise bloqué quai Eugène Le Corre à Conflans-Sainte-Honorine. Liaison Andrésy <=> Gare fin d'Oise et échangeur de la RN 184 coupée. La RD 48 est coupée entre le giratoire de l'Europe coté Andrésy et le Giratoire Fin d'Oise coté Conflans-Sainte-Honorine. Itinéraire alternatif RD 1 Triel - RD 190 - RD 28 Meulan vers Cergy-Pontoise

- Accès au pont de Poissy bloqué sur la RD 190 sous voies ferrées. Liaison Carrières-sous-Poissy <=> Maisons-Laffitte - Saint-Germain-en-Laye difficile. Déviation locale restreinte et itinéraire alternatif par la RD 154 et RD1 pont de Triel entre Orgeval et Triel-sur-Seine.



2

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78

D'autres points sont en vigilance - RD 30 Achères, RD 14 Les Mureaux, RD 113 Bougival, RD 153- RD 30 Poissy - qui pourraient entraîner des fermetures de voies complémentaires. Les agents des routes du Conseil Départemental interviennent pour limiter l'impact de ces perturbations et il est recommandé aux usagers d'éviter ces secteurs aux heures de pointe et de limiter leurs déplacements.

4 – Actions terminées ou en cours dans le département

- 2400 foyers impactés dans les zones inondées
- Déploiement de 30 groupes électrogènes par Enedis

5 - Rappels des conseils de comportement en cas d'inondation

Adapter son comportement au niveau de vigilance, ne pas prendre de risque

Respecter les consignes d'évacuation

Fermer portes et fenêtres, soupiraux, aérations pour ralentir l'entrée des eaux

Couper l'électricité et le gaz

Ne pas descendre dans les caves et garages

Ne pas prendre l'ascenseur

Protéger les installations vitales de son habitation pour limiter les dégâts (compteurs électriques, compteurs d'eau, arrivées téléphoniques et télématique, prises de courant, surélévation des meubles et des appareils ménagers).

Prévoir si possible un hébergement de repli (famille, amis...).

Anticiper les déplacements qui seront difficiles.

Prévoir le stationnement du véhicule hors de la zone inondable, en particulier hors des parkings souterrains aux abords de la Seine.

Ne pas s'engager en voiture sur un axe routier où la hauteur d'eau est supérieure à 10 cm.

Rappel des dangers du Monoxyde de Carbone

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque maux de tête, nausées, fatigue, malaise ou encore paralysie musculaire.

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage)
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils
- Aérez régulièrement le logement



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78